



Commonwealth Plywood

Domaine d'application du Système de Gestion Environnementale et enjeux

Ce document décrit le contexte dans lequel évoluent La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée et ses filiales (CPW) et qui sous-tend l'implantation, le maintien et le développement de son système de gestion environnementale (SGE).

Profil de l'organisation et contexte d'application du SGE

La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée, fondée en 1940, est une entreprise familiale. Fournisseur et fabricant de produits forestiers décoratifs et de bois d'œuvre, elle possède plusieurs usines de déroulage de placage, d'assemblage spécialisé de placage, de scieries, de séchoirs pour le bois d'œuvre, de contreplaqué, de planchers haut de gamme et plusieurs centres de distribution au Canada et aux États-Unis. Parmi ces usines, celles de première transformation qui sont présentes sur le territoire québécois et qui ont une Garantie d'Approvisionnement (GA) avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) sont énumérées dans le tableau plus bas. Toutefois, ces usines ne font pas partie du SGE, et seules les activités forestières associées à ces usines sont sous la norme ISO 14001:2015 et ce SGE.

Nom de l'usine qui détient une GA sur le territoire québécois	Numéro de GA	Type d'opérations	Adresse
La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée. div. Mont-Laurier	145	Sciage	172, avenue du Moulin, Mont-Laurier (Qc)
La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée. div. Rapides-Des-Joachims	149	Sciage	478, du Moulin, Rapides-Des-Joachims (Qc)
La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée. div. Low	153	Sciage	325, route 105, Low (Qc)



Commonwealth Plywood

Domaine d'application du Système de Gestion Environnementale et enjeux

La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée. div. La Tuque	266	Sciage	101, Rang Beaumont, La Tuque (Qc)
La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée. div. Shawinigan	255	Déroutage	1155 Av. de la Fonderie, Shawinigan (Qc)
La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée. div. Belleterre	168	Déroutage	419, chemin du Lac- aux-sables, Belleterre (Qc)
La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée. div. Ste-Thérèse	281	Déroutage	15 boul. Labelle, Ste-Thérèse (Qc)

Pour approvisionner ses usines sur le territoire québécois, CPW possède plusieurs GA octroyées par le MFFP. Ces GA sont signées en vertu de la LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER (RLRQ, chapitre A-18.1)

Le département de foresterie de CPW est responsable d'approvisionner, à partir du territoire public québécois, les usines de la compagnie. Cet approvisionnement provient des régions de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de Lanaudière, des Laurentides, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le département de foresterie est également responsable d'approvisionner les usines à partir des mises aux enchères du Bureau de Mise en Marché des Bois (BMMB). Cet organisme relève du MFFP et les territoires visés sont sur les terres du domaine public québécois. Ces opérations sont sous l'autorité du SGE de la norme ISO 14001.

Une partie de l'approvisionnement provient de forêt privée et est sous la responsabilité d'un autre département. Cette portion d'approvisionnement qui est récolté par des tiers ne fait pas partie du SGE.



Commonwealth Plywood

Domaine d'application du Système de Gestion Environnementale et enjeux

Enjeux relatifs à l'organisation

CPW a déterminé les enjeux pertinents à l'atteinte des résultats attendus de son SGE, notamment à ce qui est visé par sa politique environnementale. Le tableau suivant montre les enjeux pertinents.

Enjeux internes et externes	
Conditions environnementales affectées par les activités de CPW	<ul style="list-style-type: none">- La qualité des sols forestiers.- Impacts sur le réseau hydrographique, les milieux humides et les habitats aquatiques.- Gestion et utilisation des produits pétroliers et autres polluants.- Densité et composition forestière – habitats fauniques.- Protection des espèces menacées et des habitats.- Impacts sur la superficie forestière.- La qualité de l'air par les émissions provenant des moteurs à combustion.- Impacts de nos opérations sur les autres utilisateurs de la forêt.
Conditions environnementales pouvant affecter CPW.	<ul style="list-style-type: none">- Feux de forêt.- Incertitudes liées au climat (pluies abondantes, chablis, crues importantes, dégel hâtif ou redoux).- Maladies, insectes et plantes qui réduisent la qualité de la fibre et la productivité des forêts
Circonstances extérieures	
	<ul style="list-style-type: none">- La complexification des traitements sylvicoles et les risques élevés liés à l'aide financière et la faisabilité des travaux.- La distance des usines de pâte de feuillus et/ou des chantiers de récolte.- Les besoins en pâte de feuillu.- La perception du public envers la récolte de matière ligneuse.- La pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour travailler en forêt.



Commonwealth Plywood

Domaine d'application du Système de Gestion Environnementale et enjeux

Circonstances intérieures	
	<ul style="list-style-type: none">- La dispersion importante des chantiers et des travailleurs.- La mise en œuvre du Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État.

Domaine d'application

Le SGE de CPW s'applique à l'ensemble des activités sur le territoire forestier public québécois. Ainsi, les opérations forestières des régions nommées précédemment ainsi que sur les territoires visés par le BMMB répondent à la norme ISO 14001: 2015.

Le domaine d'application du système de management environnemental a été déterminé en prenant en considération les enjeux internes et externes, les obligations de conformité, l'organisation, les fonctions et les limites physiques de l'entreprise, ses activités, produits et services ainsi que son autorité et sa capacité de maîtrise et d'influence. Par exemple, les éléments de la planification sous la responsabilité du MFFP ont été exclus du domaine d'application.

Le SGE de CPW s'applique aux activités d'approvisionnement forestier suivantes :

- la planification et la technique forestière opérationnelle;
- la voirie forestière;
- les opérations de récolte;
- Le transport des bois.

Le SGE et sa certification ISO : 14001 couvrent les activités qui se déroulent en forêt publique et excluent donc les travaux réalisés en forêt privée. Par ailleurs, les cours à bois situés aux usines de la compagnie et les bureaux de l'entreprise ne font pas partie du domaine d'application.